

## Développement de l'agriculture biologique

**Porteur de projet :**  
**CAD**

**Descriptif du projet : Mise en place d'actions de développement de l'agriculture biologique**

### **Enjeu, contenu du projet**

Dans le cadre de sa politique agricole, la Communauté d'agglomération du Douaisis a relevé comme axe stratégique le développement de l'agriculture biologique.

A ce jour, seul trois exploitants du territoire ont une certification « agriculture biologique ».

Par conséquent l'offre locale n'est pas suffisante pour répondre à la demande croissante (des particuliers et de la restauration collective) en produits issus de l'agriculture biologique, qui constitue une opportunité économique intéressante pour les producteurs locaux.

Par ailleurs, le Grenelle de l'environnement fixe un objectif de 6% en 2012 et 20% en 2020 de surfaces agricoles en bio.

C'est pourquoi, la Communauté d'agglomération du Douaisis souhaite favoriser le développement de l'agriculture biologique, non seulement au travers de sa politique d'installation, mais aussi par la mise en place d'un programme d'actions destinées à encourager les conversions.

### **Informations techniques nécessaires**

#### Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? (une seule réponse)

**En partie**

- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? (une seule réponse)

**En partie**

- le projet est-il validé financièrement (en partie)

Nature du projet : (choisir une seule nature)

Équipement métropolitain, Équipement, Eco quartier, Grand quartier, Plateforme multimodale, Parc d'activités

**Non concerné**

#### Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?

**Non concerné**

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?

**Non concerné**

- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?

**Non concerné**

**FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS**

Consommation d'espace

- le projet consomme t il des espaces agricoles OUI ; NON ;
  - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain)

**Le projet conforte la vocation agricole des espaces.**

Logement

- le projet produit il des logements ? OUI ; NON et si oui, combien ?

**Non**

**Repérage spatial du projet**

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

**Projet non cartographié**

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.